



BILATÉRALE CGT/DIRECTION SÛRETÉ DU 11 SEPTEMBRE 2020

DU PROGRÈS À LA SURVEILLANCE GÉNÉRALE ?

Le 04 août 2020, à l'occasion d'une énième audience, la CGT a exigé de la Direction de la sûreté, que la rémunération, le parcours professionnel et les conditions de travail des agents de la SUGE soient enfin pris en compte. Pour faire suite à notre demande, la Direction a reçu la CGT et les autres Organisations Syndicales Représentatives en bilatérale ce 11 septembre 2020.

Dès l'arrivée du nouveau directeur de la sûreté en ce début d'année 2020, la CGT, à l'occasion de plusieurs audiences y compris ce 11 septembre, a rappelé les exigences récurrentes des cheminots de la SUGE traduites en revendications portées par la CGT, particulièrement en ce qui concerne :

- **Des conditions de travail** respectant l'équilibre vie privée/vie professionnelle, impliquant notamment la réouverture de négociations autour du RH 657. La Direction profite de ce vide pour s'appuyer indument sur les dispositions de l'accord de branche signé par 2 organisations syndicales, pour s'octroyer une très large flexibilité d'utilisation des agents de la SUGE.
- **Le déroulement de carrière** tenant compte des spécificités du métier devant conduire tout chef d'équipe à être placé à la qualification D, ce qui suppose d'augmenter significativement le nombre de qualifications D opérationnelles, de raccourcir significativement les délais de séjour sur les niveaux et qualifications en reconnaissance des spécificités du métier, d'acter le passage à la qualification C ou sur ce niveau de rémunération pour les nouveaux entrants à l'issue de leur formation initiale, d'acter enfin un vrai statut des métiers de la formation à l'UDSUR, de l'activité cynophile et moniteurs TIS/TIR, etc.).
- **Le parcours professionnel** des agents SUGE pour ce qui concerne les fins de parcours en lien avec la pénibilité pour lesquelles il est nécessaire d'acter des mesures organisationnelles visant au maintien dans la filière SUGE en situation opérationnelle, prenant en compte l'expérience acquise, la recherche de passerelles en lien avec la sûreté permettant de garantir le niveau salarial de l'agent SUGE (maintien des IPA/ICPA ou indemnité équivalente).
- **La mise en place d'un accord agression** spécifique pour les agents du service en lieu et place des accords régionaux dont les agents SUGE ne bénéficient plus suite à décision unilatérale de la Direction de la sûreté.
- **Favoriser le temps partiel** pour les agents en faisant la demande. A l'occasion de cette rencontre, la CGT a indiqué attendre, du directeur, une vraie rupture avec le « dialogue social » tel qu'il était pratiqué par les précédentes directions, lesquelles se sont exclusivement contentées de larges promesses faites aux cheminots de la SUGE sans y donner de suite concrète.



Les cheminots de la SUGE enfin entendus ?

Lors de cette rencontre, le directeur de la sûreté a précisé avoir entendu la CGT et pris le temps nécessaire, depuis son arrivée en mars 2020, pour faire un état des lieux du service. En réponse à la CGT, il a fait les annonces suivantes :

- L'activité cynophile doit être entièrement revue dans son fonctionnement, précisant que la qualification des experts cynophile doit être revue à la hausse. Il annonce entre autre la création d'un nouveau chenil et le recrutement de + 35 maîtres-chiens (les premiers recrutements étant prévus d'ici la fin de cette année)
- La volonté de redéployer les cadres de la DDS vers l'opérationnel.
- Un « Plan RH » visant à une réelle reconnaissance des métiers de la SUGE a été présenté au COMEX (déroulement de carrière, emplois, mutations, conditions de travail, rémunération, mesures favorisant le maintien dans le service et ce, afin d'enrayer la vague de démissions), une politique RH plus humaine, notamment dans les DZS.

Si ces annonces semblent aller dans le sens des revendications que portent la CGT et les cheminots de la SUGE, la CGT a rappelé que si elle notait un changement de ton et de méthode au regard des pratiques antérieures, elle sera très attentive à ce que ces propositions soient (enfin) matérialisées par des décisions concrètes.

En conclusion, la direction indique qu'elle a bien conscience du « chantier à venir » nécessaire pour récupérer le retard pris par ses prédécesseurs. Aussi, une nouvelle « rencontre » Direction/CGT est d'ores et déjà prévue début octobre afin de préciser les propositions (retenues par le COMEX), ainsi que la méthode et le calendrier de leur mise en place.

Depuis plusieurs années, la CGT revendique des droits spécifiques au regard des particularités des métiers de la sûreté ferroviaire. Défendre ces revendications avec les cheminots de la SUGE nous a notamment permis d'obtenir la création des premiers postes de qualifications D opérationnelles, des embauches supplémentaires pour 2020 et 2021 et favorisant ainsi les mutations de l'IDF vers la province, mais aussi d'obtenir des notations supplémentaires sur l'exercice 2020.

Si ces revendications semblent avoir été entendues par la direction, il n'en demeure pas moins que durant les semaines à venir, il sera plus que nécessaire pour les cheminots de la SUGE d'être les acteurs de leurs exigences, et ce en maintenant la pression jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications. Si quelques annonces ont été faites, elles restent néanmoins à l'état d'annonces et elles excluent notamment la question de l'intégration de l'IPA/ICPA dans la prime de travail portée par la CGT.

Force est de constater que gagner les revendications SUGE passe par la mobilisation avec la CGT et le renforcement syndical.

**Je revendique avec la CGT, je me syndique à la CGT,
je gagne l'amélioration de mon salaire
et de mes conditions de travail !**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
Email :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :